

# Togo Express



Jours:	7
Prix:	850 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★★★☆☆
📍 Les incontournables	📍 Culture
📍 Artisanat et vie locale	📍 Faune et Flore

Ce voyage est conçu pour ceux qui disposent de peu de temps. Une semaine pour vivre des **moments merveilleux** dans ce beau pays. Un parcours qui passe comme un éclair mais qui vous permet de voir le **marché des fétiches à Lomé**, **Atakpamé** le refuge montagnoux, **Kpalimé** et les monts Kloto et Agou...

Il faut absolument vivre cette expérience pour se rendre compte de la diversité des **attractions culturelles et touristiques** du Togo.

## Jour 1. Bienvenue au Togo !



Lomé 📍

- Arrivée à l'aéroport de **Lomé** au Togo. Nous sommes accueillis par l'équipe locale puis transférés à notre hôtel. Notre guide coordinateur nous fait une présentation du programme et nous fournit les diverses informations utiles.
- Nuit à Lomé.

🏠 Hébergement

Hôtel Robinson Plage

## Jour 2. Visite de Lomé



Lomé 📍

- Après le petit-déjeuner, nous nous lançons dans un tour de la ville de **Lomé**, joyeuse capitale du Togo où se mêlent modernité et traditions.  
Au grand **marché Assiganmé** nous découvrons les *Nana Benz*, célèbres commerçantes de tissus imprimés.  
Le **marché artisanal** est quant à lui l'endroit idéal pour acheter des souvenirs. Le visiteur avisé peut y découvrir des articles de valeur et on peut y observer les artisans à l'œuvre : batik, sculpture sur bois, gravure, tissage, ...  
Enfin, le **marché aux fétiches** nous ouvre les portes de la pharmacopée traditionnelle.
- Lomé, c'est aussi les grands monuments comme la place de la liberté, la place de l'indépendance ou encore son fameux **musée national des arts**. Nous n'oublions pas d'aller faire un tour du côté du **port de pêche** où les pêcheurs sont toujours au rendez-vous.

🏠 Hébergement

Hôtel Robinson Plage

## Jour 3. Kpalimé et la nature verdoyante



Lomé   
🚗 130km - ⌚ 2h 10m  
Kpalimé 

- Nous mettons ensuite le cap sur **Kpalimé**, au nord-ouest de Lomé, le long de la frontière avec le Ghana. La région de Kpalimé est le **paradis vert du Togo**, et notre séjour ici nous en convaincra aisément. Plateaux verdoyants, jungles, cascades, les amoureux de la nature seront ravis !
- Installation et nuit à l'hôtel à Kpalimé.

🏠 Hébergement

Hôtel Chez Fanny

## Jour 4. Dans la région du café et du cacao



Kpalimé   
🚗 100km - ⌚ 1h 45m  
Atakpame 

- Nous mettons aujourd'hui le cap vers **Atakpamé**.  
Atakpamé est une ville prospère perchée sur une colline et qui complète le "triangle du café-cacao" formé par Kpalimé, Badou et Atakpamé. Autrefois, la ville était un **refuge montagnoux**. Plus tard, au cours de la colonisation allemande, la ville devint un **centre agricole et administratif**.
- Le **marché central** est situé autour de la place principale de la ville. La nuit tombée, la place devient plus animée et les acheteurs comme les visiteurs marchent au pas de la musique.

🏠 Hébergement

Hôtel le Roc

## Jour 5. Atakpamé et la danse Tchébé



Atakpame 

- Pour notre deuxième jour ici nous commençons un tour de ville et rendons visite aux **forgerons** de la localité afin d'apprécier leur ingéniosité.
- Ensuite, nous nous rendons dans l'un des villages les plus **animistes** de la région pour assister avec ferveur à la **danse traditionnelle Tchébé** sur échasses. La hauteur des échasses (entre deux et quatre mètres) et les figures réalisées lors de cette danse font que les échassiers sont parmi les **plus remarquables d'Afrique**. C'est une des danses les plus célèbres du Togo et une des **spécialités de la région**.
- Retour à Atakpamé pour la nuit.

🏠 Hébergement

Hôtel le Roc

## Jour 6. L'histoire de l'esclavage



Atakpame   
🚗 200km - ⌚ 3h 30m  
Aneho 

- Nous reprenons ce matin la route de la **côte sud** togolaise.
- Nous arrivons à **Agbodranfo**, ancienne cité portugaise devenue une tranquille petite ville coincée entre le lac Togo et l'océan. Ancien **port esclavagiste** situé à 30 kilomètres de Lomé, elle a été reconnue comme faisant partie de la "**Côte des esclaves**". On peut y découvrir quelques vestiges de ce passé tels que la **maison des esclaves** (Woold Home) ou le **puits des enchaînés**. L'émotion est toujours vive en ce lieu.
- Arrivée à **Aneho** où nous nous installons à l'hôtel.

🏠 Hébergement

Hôtel

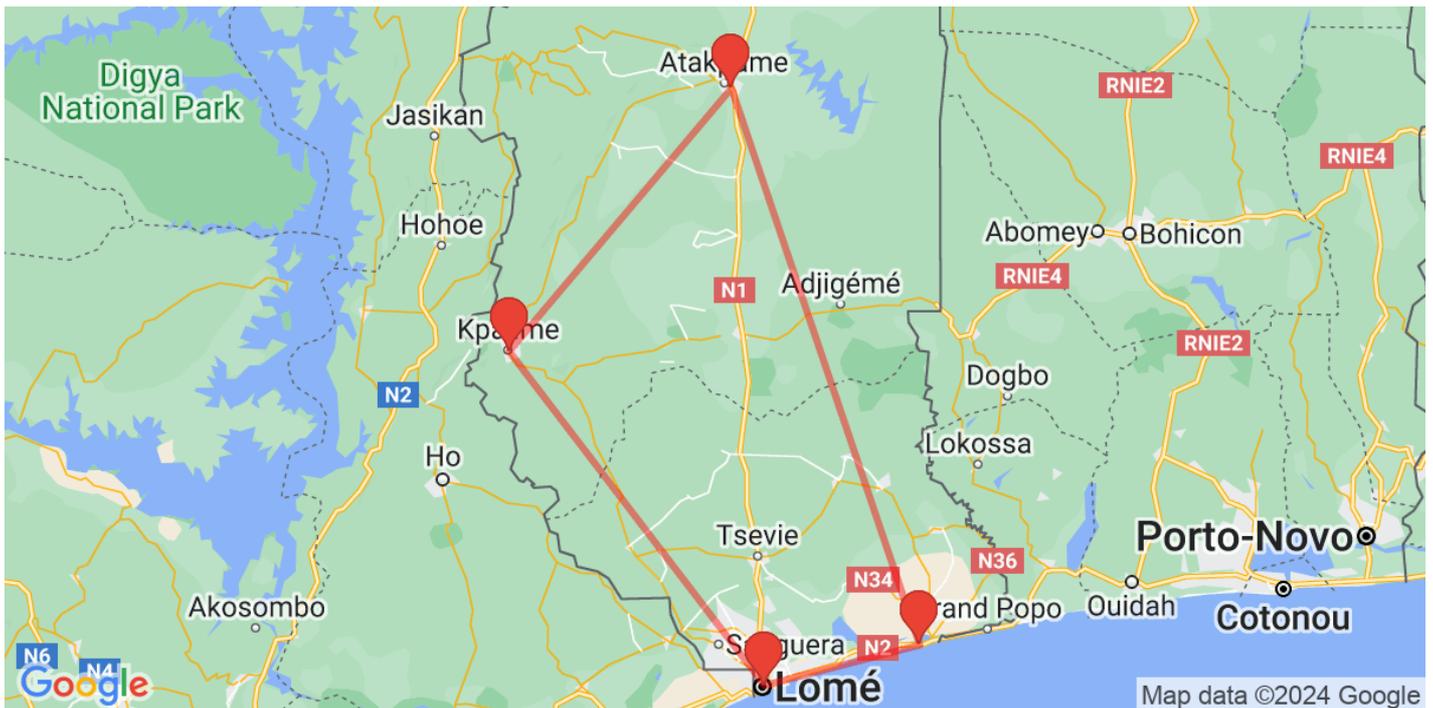
## Jour 7. Pirogue sur le lac Togo et départ



Aneho 📍  
🚗 45km - ⌚ 1h  
Lomé 📍

- **Togoville** est un petit village de la région maritime du Togo, situé entre Aneho et Lomé. Il est situé sur les rives du plus grand et du plus beau lac du pays, le **lac Togo**. Excursion en **pirogue traditionnelle** sur l'eau jusqu'aux villages de pêcheurs pour goûter à la **vie rurale**. Un plaisir immense de voir les pêcheurs jeter leur filet et ramasser les poissons.
- Retour à Lomé. Un petit tour à la **frontière avec le Ghana** afin d'apprécier l'ambiance, quelques achats de souvenirs et rafraîchissements et il est déjà l'heure du transfert vers l'aéroport pour notre voyage retour.

## Carte itinéraire



## Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-1	2-2	3-4	5-6	7-8	9-10
1500 EUR	1100 EUR	1000 EUR	950 EUR	900 EUR	850 EUR

## Inclus

- L'hébergement
- Les services d'un guide coordinateur francophone
- Les transports pendant l'ensemble du séjour (chauffeur et essence inclus)
- Les activités mentionnées
- Les entrées de site

## Non inclus

- L'aérien
- Les frais de visa
- L'assurance
- Les repas et boissons
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les extras

# Informations supplémentaires

---

## Conditions générales de vente

### Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

### Modalité de paiement

#### Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

#### Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

### Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

## Conditions d'annulation

### Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

#### Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

#### Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

# Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## Assurance

### **ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE**

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !**

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

### **Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.**

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.